



Biot 2020

GUILAINE DEBRAS

L'AVENIR AU CŒUR

Sur les réseaux sociaux

@guilainedebras2020



www.guilainedebras.fr

ABCdaire de campagne

www.guilainedebras.fr

Ce document est destiné à vous familiariser avec les très nombreux sujets du fonctionnement municipal. Il peut vous aider à présenter nos actions et nos arguments...

N'hésitez pas à nous signaler les entrées manquantes **les termes en gras avec astérisque*** renvoient à une autre entrée

| | |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Abribus | Les abribus sont du mobilier urbain. Nous constatons comme vous que de nombreux arrêts de bus ne sont pas protégés et souhaitons améliorer cette situation avec des équipements aussi neutres que possible (non publicitaires) |
| Aide à domicile | Le besoin de soutien pour le maintien à domicile des personnes âgées mérite une activité municipale plus importante. Nous souhaitons étendre le service actuel. |
| AMAP | Circuit court* : L'AMAP de Biot assure la fourniture de panier de légumes produits par des maraichers locaux. Pour toute information contacter le comptoir citoyen* |
| Arbres | Un projet comme l'aménagement de St Eloi prévoit la plantation de 416 arbres alors qu'il y en a aujourd'hui moins de 300. |
| Artisans | Nos artisans (du bâtiment ...) ont du mal à trouver des espaces professionnels à des prix accessibles. Nous avons lancé l'aménagement de la zone des Prés pour les aider. |
| Artisans d'art | Biot, c'est la ville des métiers d'art : le verre, le bijou, la céramique ... nous avons accompagné la création et accueillons l'association "La créative de métiers d'art" sur la place de l'église. 30 artisans se succèdent pour présenter leurs travaux. |
| Ascenseur | La nouvelle salle qui se termine derrière la chapelle St Roch va permettre l'installation de l'ascenseur qui permet de rejoindre le parking sans aucune difficulté. |
| Assainissement | L'assainissement est maintenant une compétence CASA* . L'entretien et l'évolution du réseau est assuré par HYDROPOLIS* société publique locale à laquelle nous avons confié cette mission en 2019. |
| Associations | La vie associative est très intense. Nous avons relancé la fête annuelle des associations qui connaît un grand succès. |
| Auberge de la Vallée verte | Nous souhaitons racheter cet établissement et le transformer pour répondre aux besoins des quartiers proches (Soulières, Vallée verte, Bois fleuri). Une consultation sera organisée avec les habitants. |
| Bâchettes | L'aménagement du versant des Bâchettes était une promesse nous l'avons fait avec un parking qui est et que nous garderons gratuit. |
| Barnier (Fonds) | Les propriétaires sinistrés en octobre 2015 ont pu demander le rachat de leur maison par ce fonds. Nous avons mis en œuvre ces rachats dans un délai très court. Nos collègues de l'Aude sont venus prendre exemple sur notre organisation. |
| Bâtiments municipaux | Les bâtiments municipaux bénéficient d'un programme ambitieux de rénovation. Après un mandat DERMIT de quasi-abandon, nous avançons pour retrouver un état satisfaisant. Les écoles, l'EAC, le DOJO... |
| Béton | Prétendre arrêter toute construction est une erreur grave pour les générations futures. Par contre ces constructions doivent être maîtrisées et les règles d'aménagement doivent être suivies, contrairement à ce que nous avons connu dans certains quartiers dans les décennies précédentes (Issarts...) |

| | |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Biot 3000 | Il aura fallu attendre presque 4 ans pour mettre en place des colonnes enterrées de collecte des déchets. Nous espérons pouvoir un jour mettre en place une zone bleue sur une partie du stationnement pour limiter les voitures tampons et l'utilisation pour le covoiturage. Mais cet espace est privé et les évolutions sont complexes. cf covoiturage* |
| Bois Fleuri | Ce quartier est un quartier totalement résidentiel qui n'a jamais connu d'autres vocation. Il peut trouver un nouvel attrait avec l'installation d'équipements publics à proximité. (voir auberge de la Vallée verte) |
| Borne de recharge électrique | Plusieurs recharges électriques sont en place, (Bâchettes, Clos de boule, St Philippe) d'autres suivront dans l'aménagement de l'entrée de ville |
| Boucher | Un nouveau boucher s'est installé, avec un concept particulier de boucherie restaurant. La survie de tels commerce est liée à la population locale. |
| Brague | Notre fleuve Brague est un atout par son environnement exceptionnel et un danger lors de épisodes de pluie intense de l'automne. Sa gestion est assurée par le SMIAGE. Il devrait retrouver son lit d'origine avec la démolition du hameau de la Brague* |
| Broyage | Le broyage sur place des déchets verts associé au compostage est la solution au traitement de ces déchets. Toute solution de transport est à éviter. (cf COMPOSTEUR*) |
| Bruit | Certains habitants sont exposés au bruit (le long de l'autoroute, route des Colles ...). Concernant l'autoroute nous entendons que VINCI Autoroutes répare ces nuisances (principe pollueur payeur) et mettions cette revendication dans l'ensemble des problèmes à traiter (Cf Buses*) |
| Budget | Malgré la baisse des recettes de l'état, notre budget est sain et nous permet d'autofinancer une part importante de nos investissements en équipements. |
| Bureau de vote | Vous pouvez interroger votre situation électorale en allant sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE (faire "situation électorale" sur un moteur de recherche) |
| Bus (transports en commun) | Nous demandons le renforcement de la couverture de la commune en transports en commun (la liaison St Philippe village en particulier est absolument nécessaire). Maintenant que le bus tram est en place, nous allons pouvoir avancer sur ces demandes |
| Bus scolaires | Les parcours des bus scolaires sont revus chaque année, n'hésitez pas à faire part de vos problème éventuels |
| Buses | Les buses de passage de la Brague* sous l'autoroute sont le point noir identifié de l'écoulement lors des épisodes pluvieux. Les récents épisodes de fin novembre et début décembre ont démontré que, sans aucun embâcle* , ces buses ne suffisent pas à l'écoulement et l'autoroute doit être fermée... Nous avons enfin obtenu cette reconnaissance par l'état et le dossier progresse avec l'implication d'ESCOTA dans l'aménagement de la plaine de la Brague. |
| Campings cars | Une aire d'accueil aménagée pour les campings cars est prévue sur le parking de la Baume, au bas des Bâchettes* |

| | |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Cantines | Nous avons toujours maintenu et sommes fiers de la qualité des repas cuisinés et servis dans nos cantines. Nous fournissons environ 30 % de Bio aujourd'hui et évoluerons vers le 100 % avec l'identification de sources d'approvisionnement satisfaisantes. |
| Carnaval | IL faut des évènements festifs et familiaux pour les enfants et les jeunes. Nous souhaitons relancer un carnaval local. (cf Halloween*). La sécurité de tous doit être assurée |
| CASA | La communauté d'agglomération est l'acteur incontournable sur de nombreuses compétences (Transports publics* , enlèvement et traitement des déchets (ENVINET* UNIVALUM*), médiathèques, développement économique, Protection inondation et depuis peu gestion de l' eau* et de l' assainissement*). |
| CCAS | Le CCAS organise de nombreuses activités et animations pour les seniors de la commune, il accueille également des services sociaux et l'activité d' aide à domicile* |
| Chemin de St Julien | L'entrée du Chemin de St Julien va faire l'objet d'un tout nouvel aménagement. Elle se fera derrière la chapelle Notre Dame. Le rachat de cet espace est fait depuis peu et les premiers travaux programmés pour 2020. |
| Chemin des Soulières | Le Chemin est un chemin privé utilisé par tous et entretenu depuis toujours par la collectivité. Il doit entrer dans le domaine public ce qui nécessite une procédure administrative lourde. |
| Chemins piétons | L'usage des chemins piétons a décliné, il s'agit aujourd'hui de retrouver, restaurer ces cheminements pour accompagner le développement des mobilités douces* . |
| Chevreuil | Cette population n'est pas en danger et les droits de prélèvement par la chasse rigoureusement respectés. |
| Chiens | La principale difficulté tient au non-respect de la réglementation par les propriétaires. Nous luttons contre ces incivilités* et accompagnons les changements de comportements sans faire dans le tout répressif. (Cf crottes*) |
| Cimetières | Nous avons créé une extension du cimetière de la Rine et nous avançons dans l'entretien des cimetières anciens. Une tranche de travaux est prévue en 2020 à La Rine (réseau d'eau, enduits, chaussées) |
| Circuits courts | C'est ce que l'on appelle aussi "de la fourche à la fourchette", le circuit le plus court possible entre un producteur et un consommateur. A Biot, outre les marchés* du mardi et du samedi (Bio) deux structures agissent dans ce sens : d'une AMAP* et LA CONSIGNE* qui développe l'approvisionnement en vrac |
| Climat | Le conseil municipal a adopté récemment une motion reconnaissant l'urgence climatique et qui met en place un plan d'action ambitieux. |
| Colistiers | Les colistiers ont été présentés lors de la réunion publique du 13 février, ils sont présentés dans le programme. Guilaine Debras a souhaité constituer une liste diverse de citoyens engagés et compétents pour l'accompagner dans ce second mandat. La diversité |

| | |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | des opinions politique est un atout pour le fonctionnement de notre équipe au service des Biotois. |
| Commerces | Le commerce de proximité est concentré sur la commune dans 4 lieux : le village, les Migraniers, Biot 3000 et St Philippe. Ces espaces commerciaux doivent être dynamisés pour proposer une qualité d'offre satisfaisante. Le village devrait retrouver une meilleure dynamique avec l'arrivée de population à proximité immédiate. |
| Composteur | Nous avons bien développé la mise en place de composteurs individuels et collectifs. C'est un effort à poursuivre pour atteindre les 100 % de la population utilisatrice. (voir Déchets verts*) |
| Comptoir citoyen | Le comptoir citoyen est l'espace d'accueil de toutes vos problématiques. Il vous répond directement ou se charge de vous mettre en relation lorsque nécessaire avec les services compétents. Il accompagne les initiatives citoyennes de nos habitants et associations. C'est le comptoir citoyen qui anime les campagnes d'évolution des comportements. |
| Conseils de quartiers | Nous avons mis en place des conseils de quartier et nous avons complété ce dispositif de relation directe avec les visites de quartier, les permanences sans rendez-vous. D'autres approches sont envisagées avec des conseils transversaux pour traiter de sujets tels que les mobilités douces, l'animation du village ... |
| Covoiturage | L'autosolisme est la plaie de nos mobilités. Chaque fois que des personnes voyagent ensemble, le nombre de voiture sur la route et le nombre de places de stationnement à l'arrivée sont divisé d'autant. Rézo pouce est une initiative qui va dans le même sens (utiliser la capacité de transport existante sur la route). Nous mettons en place des aires de stationnement pour le covoiturage et attendons la possibilité de réglementer le stationnement à Biot 3000* |
| Créative (la) | Les artisans créateurs se sont regroupés en association coopérative pour exposer et vendre leur production. 40 artisans coopèrent en tenant la boutique à tour de rôle. C'est une magnifique vitrine des talents locaux. |
| Crèches | La commune gère deux crèches : une au village (Les Diabiotins) l'autre à St Philippe (L'Orange bleue). Le projet de ST Eloi prévoit la construction d'une crèche plus grande qui permettra de déplacer les Diabiotins |
| Crottes | Une problématique sans fin ... la municipalité se doit de nettoyer les fautes des propriétaires d'animaux qui ne sont pas respectueux, mais comment faire prendre leurs responsabilités aux vrais fautifs... Voir Chiens* |
| Culture | La culture est omniprésente à BIOT, des festivals (Heures musicales* , Marionnettes* ...) des concerts, des expositions gratuites (Salle Hedberg / Torun et XXL dans la rue...), des musées (Fernand Léger, d'histoire locale...), des traditions vivantes (St Julien Vendanges, mimosa ...). La municipalité encourage tous les partenariats et coopérations (Science et culture pour tous ...) voir expositions* |

| | |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Debras | <p>Guilaine Debras est notre maire depuis 6 ans. Elle a été élue pour développer un "juste programme aux Bâchettes". Avec son équipe, de nombreuses réalisations ont vu le jour et la commune a pris un nouveau virage laissant de la place à l'expression associative et aux perspectives d'avenir. Ce mandat a permis de réaliser de nombreux équipements tout en réduisant la dette de la commune de 18 à 15 M€ grâce à une gestion très rigoureuse. C'est dans cette voie de l'innovation et de la rigueur qu'elle souhaite poursuivre au cours d'un second mandat.</p> |
| Dechaintres | <p>Sophie Dechaintres est notre conseillère départementale. Elle a été conseillère municipale durant le mandat de M. Dermit* et conseillère d'opposition avec lui jusqu'en 2018.</p> |
| Déchets verts | <p>Le traitement de déchets verts est un problème pour de nombreux propriétaires de la commune. La solution préconisée consiste à broyer et composter sur place. Cela produit un excellent amendement pour les sols et évite tout transport et traitement en aval. Des solutions de broyage à domicile sont promues par la municipalité. L'achat de broyeurs partagés est à encourager.</p> |
| Déchetterie | <p>La commune d'Antibes a essayé de nous imposer une déchetterie au fonds de la zone des Prés. Nous nous sommes catégoriquement opposés à ce projet. Ce que nous souhaitons c'est la mise en place d'une ressourcerie* capable de donner une seconde vie aux objets ou matériaux que nous jetons.</p> |
| Dermit | <p>Jean Pierre DERMIT a été élu maire en 2008 avec 49 % des voix face à un camp divisé. Il a, sur son mandat doublé l'endettement de la commune qui passe de 9M€ à 18 M€. Il a été battu en 2014 face à une opposition réunie pour un aménagement raisonnable des Bâchettes. (voir Debras*)</p> |
| Dette | <p>Pour nos investissements en équipement, nous utilisons la marge de notre fonctionnement et nous avons recours à l'emprunt. Si nous empruntons beaucoup, nous augmentons la dette commune. C'est ce qui s'est passé sous le mandat DERMIT* pendant lequel l'endettement est passé de 9 M€ à 18 M€ nous mettant en danger. Au cours du mandat DEBRAS*, le bon niveau de maîtrise de nos dépenses a permis de financer une grande part de nos investissements et de réduire notre dette qui est passée de 18 M€ à 15 M€ sans aucune augmentation des taux d'imposition.</p> |
| DURBEC | <p>Le chemin DURBEC est une zone résidentielle à proximité immédiate du village. Le projet privé "COGEDIM" permettrait la construction de 70 logements avec une entrée sur la route départementale. Par ailleurs le chemin DURBEC deviendra la voie de cheminement pour piétons et vélos du projet St Eloi vers le village. C'est donc une voie de trafic "apaisé" qui doit s'imposer.</p> |
| EAC | <p>L'Espace des Arts et de la Culture est un équipement très fréquenté par les enfants les jeunes, les familles pour ses activités de Danse, musique, arts plastiques, théâtre... il est en perpétuelle évolution et devrait contribuer à la naissance d'une classe d'orchestre dans les écoles. D'importants travaux de restauration ont été réalisés au cours du dernier mandat.</p> |

| | |
|------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Eau (calcaire) | L'eau distribuée à Biot est de qualité. Son niveau de calcaire peut être réduit avec des appareils adaptés ou pour la consommation courante, avec de simples carafes filtrantes. |
| Eclairage des rues | L'éclairage des rues et routes de la commune est traité par le SDEG (syndicat d'électrification). C'est lui que nous sollicitons pour améliorer ou réparer. Au cours du dernier mandat nous avons converti une part importante de l'éclairage public pour installer des lampes LED plus économes en énergie. |
| Eco citoyenneté | L'éco-citoyenneté est cette attitude du citoyen qui prend en compte la dimension écologique dans ses gestes du quotidien (traitement et réduction des déchets, mobilités, consommation courte, maîtrise de l'énergie ...) |
| Ecoles | Nous avons 4 groupes scolaires sur la commune (Olivari à St Philippe, Moulin neuf sur la route d'Antibes, St Roch et Langevin au village). Nous sommes confrontés chaque année à des pressions pour réduire le nombre de classe en raison d'une baisse de fréquentation liée à la faible installation de familles d'actifs sur la commune. Les écoles font l'objets d'important travaux pour améliorer leur confort en particulier thermique. (changement des menuiserie, étanchéité, très prochainement isolation extérieure...) |
| Embâcles | Les embâcles sont les matériaux transportés par les fleuves et rivières en crue qui viennent obstruer les passages en aval et provoquer des débordements supplémentaires. Voir Inondations* Buses* Brague* |
| Energies renouvelables | Nous prévoyons de réaliser sur le prochain mandat le premier bâtiment municipal à énergie positive c'est-à-dire produisant plus qu'il ne consomme. |
| ENVINET | Service de collecte des ordures ménagères de la CASA* . Ces déchets sont ensuite traités par UNIVALUM* |
| Espaces verts | L'entretien des espaces verts est confié à nos services. Nous avons arrêté certains contrats de prestation extérieure pour reprendre les travaux en interne avec plus de qualité et de réactivité. Fleurs* |
| Etudiants | Biot accueille sur son territoire près de 3000 étudiants. Nous souhaitons associer ces jeunes à la vie associative et mettre en place des événements particulièrement dirigés vers eux. |
| Expositions | Nos expositions sont toujours de grande qualité et associent souvent les artistes et artisans locaux. Par exemple les expositions à 4 mains qui témoignent de la fertilité des coopérations entre disciplines artistiques ou l'exposition TORUN qui a montré la place de Biot dans la création contemporaine du bijou. cf culture* |
| Extension mairie | L'extension de la mairie dont la construction se termine accueillera une grande salle polyvalente à vocation culturelle. L' ascenseur * arrive sur le parvis où sera réalisée une œuvre associant tous les artisans verriers Biotois. Le bâtiment accueillera aussi un point d'information et des toilettes publiques. |

| | |
|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fibre | Le déploiement du réseau de fibre optique est en cours sur toute la commune. Ces travaux sont réalisés par Orange qui mettra le réseau à disposition de tous les opérateurs. Les premiers quartiers ont été livrés. Le déploiement intégral devrait être terminé en 2021. |
| Finances | L'équilibre des finances communales est rétabli et l'endettement baisse tout en maintenant un haut niveau d'investissement et sans augmenter les taux d'imposition. Dette* Debras* Dermit* |
| Fleurs | La commune de Biot bénéficie de deux fleurs au classement des villes fleuries. Une part de la notoriété du centre ancien tient à la végétalisation entretenue par les habitants. Nous sommes fiers de cette tradition bien vivante. La municipalité développe de nouveaux espaces fleuris. Espaces verts* |
| Fontanette | L'espace de la Fontanette a été aménagé récemment avec une aire de jeux d'enfants qui connaît un grand succès. D'autres équipements sont prévus en particulier pour la pratique de sports et parcours de plein air (par exemple un existe cyclables d'essai pour apprendre à faire du vélo*) |
| Four communal | Le four communal qui était un lieu vivant d'échange et de convivialité a dû être fermé pour des questions d'administration de la copropriété de l'immeuble où il est installé. Dans ce lieu ou un autre à trouver, nous souhaitons retrouver cette fonction partagée. Dans l'attente une boutique éphémère a été installée dans le local. (artisans d'art*) |
| Gilardi (salle) | La salle Gilardi demande à être revue pour permettre des usages plus nombreux (cinéma, salle de sport...) |
| Golf (eau) | La consommation d'eau sur les golfs est soumise à une réglementation particulière |
| Halloween | Comme pour le Carnaval* ces fêtes familiales et festives sont nécessaires à l'animation de notre commune. Halloween s'est imposée depuis quelques années. La sécurité de tous doit être assurée |
| Hameau de la Brague | Ce hameau construit sur le lit de la Brague dans les années 80 a été racheté au terme d'une opération conjointe de nombreux acteurs initiée par la municipalité. Les espaces seront renaturés (cf BRAGUE* inondations* Buses*) |
| Heures musicales | Les heures musicales (culture*) sont un fleuron que nous soutenons par une subvention municipale importante. (60 000€) |
| Hydrants | Le réseau d'hydrants est un des principaux moyens de lutte contre l'incendie. Ce réseau doit être entretenu. La municipalité entretient les hydrants qui sont de sa compétence propre. Certains propriétaires ou certaines copropriétés peuvent avoir cet entretien à leur charge. |
| Hydropolis | Hydropolis est la société publique locale à laquelle nous avons confié notre fonction de gestion de l'assainissement. Elle s'occupe également sur d'autres communes de l'adduction en eau qui, chez nous, est pour encore confiée pour quelques années à VEOLIA. Assainissement* |

| | |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Imperméabilisation | L'imperméabilisation, lorsqu'elle n'est pas compensée par des mesures de rétention des eaux pluviales fait courir aux vallons situés en aval de grands risques lors des épisodes pluvieux intenses que nous connaissons chaque année. La municipalité a imposé au cours du dernier mandat des conditions drastiques sur la compensation par la rétention. Cette réglementation a été imposée en anticipation sur son déploiement sur toute la CASA* |
| Impôts | Au cours du mandat de 2008 à 2014 géré par M. DERMIT* malgré une promesse de non-augmentation, les Biotois ont subis une augmentation très significative. Par contre, au cours du dernier mandat géré par Mme DEBRAS* la promesse de non-augmentation des taux d'imposition pour les Biotois a été tenue et il en sera de même au cours du prochain mandat. La bonne gestion consiste à faire d'abord avec ses ressources ... |
| Incendies | Le risque incendie est la seconde cause de risque naturel sur la commune. En 2019 nous avons rappelé le très grave incendie de 1969 qui a détruit une partie de la forêt Biotoise. Une grande campagne d'information sur les obligations légales de débroussaillage (OLD*) a lieu chaque année et la municipalité a pris sa part en réalisant progressivement ses propres obligations. Nous souhaitons apporter un soutien financier aux propriétaires qui mutualisent leurs actions de débroussaillage encourageant ainsi la solidarité. |
| Incivilités | Les incivilités provoquent de nombreux désordre dans la vie sociale et représentent des coûts importants à la charge de tous. Nous avons engagé des actions pour infléchir ces comportements fautifs. La répression doit prendre sa place mais nous sommes tous concernés et devons veiller à la bonne conduite de chacun. C'est aussi un sujet d'éducation relayé dans les écoles et les activités périscolaires. |
| Informatique | Dans les services municipaux, nous développons une politique d'outillage avec des outils professionnels de qualité. L'informatique c'est aussi une difficulté que peuvent rencontrer les administrés. Nous avons mis en place des lieux d'accueil et de service pour éviter la fracture numérique (Comptoir citoyen*) |
| Inondations | Les inondations sont devenues une cause récurrente de risques touchant la population habitant dans la plaine de la Brague. Les aménagements en cours avec la destruction du hameau de la Brague* amèneront une réduction significative du risque. L'aménagement du passage sous l'autoroute est le prochain verrou qui doit être levé (buses*) |
| Inscription liste électorale | Les inscriptions sur les listes électorales sont closes pour les municipales depuis le 7 février. Pour vérifier votre situation électorale voir Bureau de vote* |
| Jardins d'enfants | Nous avons réalisé récemment un nouvel espace de jeux d'enfants à la Fontanette* d'autre jeux existent dans le village et à St Philippe |
| Jardins partagés | Depuis plusieurs années, une association a été créée pour gérer les espaces de jardin confiés par la municipalité aux Bâchettes : Biot au jardin |

| | |
|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La Consigne | Association qui se développe pour proposer aux consommateurs des produits alimentaires en vrac et des circuits courts* . Présente sur le marché* du samedi aux Arcades, contact au comptoir citoyen* |
| Ligne LGV | Le passage d'une future ligne SNCF au travers du territoire est une menace importante pour les habitants. Nous nous sommes opposés à toute possibilité de parcours aérien et réservons notre avis sur un éventuel parcours enterré. |
| Logement social | Le logement social fait très peur et les autres candidats entretiennent cette peur totalement irrationnelle. La réalité c'est que sont susceptibles de bénéficier de logement social de nombreux actifs que nous côtoyons au quotidien. Le logement social est accessible à un couple avec deux enfants ayant 50000 € de revenus par an. Devant des coûts immobiliers prohibitifs la seule solution possible pour beaucoup de personnes est soit de s'éloigner de leur travail soit de quitter la région. Le logement social c'est du logement pour tous... l'infirmière, l'enseignant, l'employé de commerce... des amis, des proches en ont besoin, vous en avez besoin. |
| Logements Nombre | On annonce des nombres de logements sans aucun fondement... et essentiellement pour faire peur. Oui il y a un certain nombre de logements possibles mais ce grand nombre doit être situé dans le temps. Certains projets ont plus de dix ans et ne sont toujours pas réalisés. Le nombre important de projet prend en compte ces délais importants et anticipe sur l'avenir. C'est parce que la situation a été longtemps gelée qu'il est important de planifier et organiser l'urbanisation future en respectant les habitants et leurs besoins. Prétendre maintenir les services, les écoles, les commerces, réduire les bouchons, sans envisager de nouveaux habitants à proximité de leur travail c'est une escroquerie. |
| Maraîchage | La commune a connu pendant longtemps une activité horticole prospère en particulier dans le quartier des Soulières. Cette activité a progressivement disparu et ces zones sont classées en zone urbaine dans le PLU 2010 de M. Dermitt* . Prétendre vouloir y faire du maraîchage c'est oublier les propriétaires actuels qui ont des droits légitimes. Mettre de l'activité maraîchère dans des zones urbanisables c'est faire peu de cas des besoins réels et de la pression foncière existante. Mettre de l'activité maraîchère dans les zones inondables qui ne peuvent plus accueillir de population c'est faire preuve de bon sens. |
| Marchés | Nous avons deux marchés au village, un général le mardi et un nouveau marché qui doit encore se développer le samedi matin sur la toute nouvelle place des Arcades. Un projet de marché de fin d'après-midi à St Philippe n'a pas abouti. S'agissant d'un espace privé de copropriété le fonctionnement ne pouvait pas être municipal. |
| Marionnettes | Le festival de marionnettes qui se déroule avec une représentation chaque mardi durant la saison estivale au jardin Frédéric Mistral, recueille un grand succès. |
| Médecins | Les professions de santé quittent progressivement le village. Nous restons attentifs aux possibilités d'implantation d'un centre médical de taille raisonnable et sur des axes de transport faciles. |

| | |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Métiers d'art | Biot est "ville métier d'art" depuis 1997. Nous nous sommes attachés durant le dernier mandat à revaloriser cette filière. Nous avons encouragé et facilité les installations, accompagné les artistes sur des salons internationaux (Salon Révélation * tous les deux ans à Paris : Biot est la seule commune à financer un stand pour ses artistes) créé le BIG (Biot International Glass Festival) qui a eu un grand succès, réalisé des expositions *, soutenu la création de La Créative * |
| Mobilité douce | Les mobilités douces sont au cœur d'un dispositif de mobilité à la hauteur des enjeux sociaux, climatiques, écologiques. Nous avons innové en lançant quelques initiatives (Rézo Pouce * Contribution à l'acquisition de VAE * ...) et travaillé la possibilité d'un développement d'itinéraires adaptés. Un des principaux investissements prévus, outre des km de trottoirs et de pistes cyclables, est la réalisation d'une passerelle dominant la Brague pour rejoindre St Philippe et Sophia depuis les Soulières ou Bois Fleuri. |
| Musées | Le musée National Fernand Léger est un atout essentiel pour la commune. Le musée d'histoire locale et de céramique met en scène des expositions d'une grande qualité ... ils participent à la dynamique culturelle de la commune. |
| Nocturnes d'art | Les Nocturnes d'art sont une initiative de l'association des commerçants financée par la municipalité. Elle attire beaucoup de monde les jeudis soir au village. |
| Office de Tourisme | L'office de tourisme a acquis le classement en catégorie 1 et le label qualité tourisme. Notre site WEB d'information touristique est très performant. Nous souhaitons poursuivre une politique de promotion de notre territoire avec de nombreuses collaboration avec la région et nos voisins. |
| Passerelle | La "passerelle" est prévue pour relier ST Philippe à Bois Fleuri ou les Soulières. Elle sera utilisable par les piétons et les vélos. |
| Périscolaire | Le mandat qui se termine a permis la mise en place d'activités périscolaires très riches. Nous avons maintenu la qualité et la diversité des offres au enfants malgré la fin des soutiens du national. |
| Personnel municipal | La municipalité emploie environ 250 agents dont près de la moitié est en charge des services liés aux enfants (crèches, écoles, accueil de loisir, EAC). Nous avons mis en place une politique de gestion de ressources humaines motivante |
| Pesticides | La commune est convertie au zéro pesticides |
| Peur de ce qui peut arriver | Nos intentions sont toutes orientées dans le sens du mieux-être pour tous. Il est certain que l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts individuels et que d'aucuns peuvent vous effrayer avec des visions apocalyptiques. L'avenir ne peut être sans adaptations réelles aux nouveaux enjeux du XXIème siècle, le rôle de la collectivité est d'accompagner ces changements qui doivent aussi générer du bien vivre. |

| | |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pharmacie | La pharmacie a quitté le village au moment du développement de St Philippe. Nous ne sommes pas parvenus, malgré nos tentatives à réinstaller une pharmacie au village ce qui ne peut se faire que par transfert d'une pharmacie existante. (pas de possibilité de création sans augmentation de la population) |
| Piétons | Les cheminements piétons dans la commune sont souvent complexes et dangereux. Nous avons un programme de trottoirs* et le département développe également des trottoirs sur la route de la mer. Les cheminements piétons, c'est aussi le maintien en état ou le réaménagement d'ancien chemins. Toutes ces possibilités sont prises en compte dans le plan mobilités. |
| Pistes cyclables | Nous prévoyons de réaliser 7 km de pistes ou itinéraires cyclables au cours du prochain mandat. |
| PLU | Le PLU de 2010 mis en place par M. Dermitt* a subi plusieurs modifications en particulier au cours du dernier mandat de manière à limiter les droits à bâtir qui étaient latents accordés par M. Dermitt* (PLU 2010 et la modification N°3). Il doit impérativement être révisé entièrement au cours du prochain mandat |
| Police municipale | Nous avons maintenu la police Municipale à son effectif en recherchant une organisation aussi proche que possible des besoins. Les contraintes de sécurité sur les événements, à la sortie des écoles se sont considérablement durcies. Nous veillons à assumer ces impératifs au mieux. |
| Pollution | Notre commune est soumise elle aussi à des pollutions, qu'elles soient au niveau de l'air, de l'eau, de la terre. Des campagnes de mesures sont nécessaires. Le recours aux mobilités douces permet de réduire la pollution de l'air par les particules fines |
| Population | La population municipale est actuellement d'environ 9700 personnes. En légère régression sur les dernières années. |
| Procuration | Vous souhaitez voter mais vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote en vue des élections municipales les dimanches 15 et 22 mars 2020 ? Pas de panique, il existe le vote par procuration. Pour donner procuration pour les élections municipales vous devez vous rendre dans un des lieux suivants : dans un commissariat de police, dans une brigade gendarmerie ou au tribunal près de votre domicile ou votre travail. Vous préparerez au préalable la déclaration Cerfa n° 14952*01 en ligne ou en mairie. |
| Propreté | Voir incivilités* Crottes* Chiens* . La propreté est l'affaire de tous et nous y consacrons des moyens importants. |
| Publicité | Le règlement Local de Publicité est modifié ce qui va permettre d'assainir la vue de la route de la mer sans enlever aux professionnels la visibilité qui leur est nécessaire. |
| PV | Les incivilités ou les infractions donnent lieu à procès-verbal de contravention... La position habituelle est "pourquoi moi alors que d'autres ont également été en infraction ?"... ce n'est pas une question de chance mais d'infraction constatée. |
| Ralentisseurs | Voir vitesse* |

| | |
|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Rats | Il peut y avoir des rats lorsque leur nourriture est abondante...mais il n'y en a pas dans les composteurs, là il a parfois des surmulots (rats des champs) ,qui sont totalement inoffensifs. |
| Régie funéraire | La régie funéraire est un service nouveau créé au cours du mandat. En moyenne la régie assure environ 30 services par an, en constante augmentation. La qualité du service est reconnue. |
| Ressourcerie | voir zone des Prés* Nous prévoyons la réalisation d'une ressourcerie à Biot et non d'une déchetterie* . Le principe en est simple, les objets et matériels qui entrent ici en sortent pour un nouvel usage... |
| Restanques | Le programme d'aménagement des Bâchettes* prévoit la remise en place des restanques qui ont dû être déplacées pour le bon fonctionnement du chantier du parking (pour que la construction du parking se fasse en maintenant un maximum de places disponibles en permanence) |
| Rétention | Chaque fois qu'une imperméabilisation est proposée, elle doit être compensée par une capacité de rétention des eaux pluviales. Compte tenu des exigences actuelles, un terrain aménagé et comprenant la rétention demandée, retient plus d'eau pluviale après aménagement qu'à l'état naturel, c'est ce qu'on appelle la rétention positive. |
| Révélations | Salon international qui a lieu à Paris tous les deux ans. La ville de Biot finance un stand sur lequel les artistes locaux sélectionnés présentent leurs travaux. Cf métiers d'art* |
| Rézo pouce | Auto-stop organisé, on prend la voiture de quelqu'un que l'on connaît ou presque. C'est du covoiturage* non anticipé. |
| Rien (n'a été fait) | Il se peut que certains ne voient pas ce qui a été fait... la réalité c'est que nous avons plus fait au cours de ce mandat qu'au cours de la plupart des mandats précédents. Parking, places, cimetièrre, fonds Barnier, Hameau de la Brague, organisation de crise, organisation et gestion municipale exemplaire ...) |
| Route de la Mer | La Route de la Mer est une route départementale. C'est donc le département qui progressivement améliore son fonctionnement en enfouissant les réseaux et en réalisant de trottoirs. |
| Routes (voirie) | Nous avons 40 km de voirie sur la commune, le plan d'entretien permet de suivre son état. Des travaux de soutènement sont à prévoir. Les limitations de tonnage prennent en compte l'état et la nature profonde des voies. |
| Ruches | Pas de biodiversité sans abeilles, nous encourageons l'installations de ruches sur les terrains communaux et à proximité des écoles, à titre pédagogique. |
| Saint Eloi | St Eloi, c'est le lieu de développement potentiel du village. Sur ce versant bien orienté, nous prévoyons la réalisation d'un programme comprenant 130 logements (là où le PLU 2010 donnait la possibilité de 200), d'une nouvelle crèche, d'espaces verts et d'itinéraires piétons et vélos permettant de rejoindre le cœur du village sans emprunter le col très étroit. |
| Saint Julien | Voir chemin de St Julien* La St Julien c'est la fête patronale du village qui donne lieu à de nombreuses animation fin août. |

| | |
|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Saint Sébastien | Les travaux en tranches (2 ou 3 en basse saison touristique), vont commencer à l'automne 2020. Les commerçants et habitants seront associés et informés comme cela a été fait pour la place des Arcades. |
| Salle des fêtes | Il manque à Biot une salle pour les fêtes familiales, c'est ce que nous proposons de faire à côté du DOJO. |
| Sangliers | Des battues sont régulièrement faites pour réguler les populations. Guy Anastile est président de la société de chasse. |
| Santé | Le territoire est aussi un territoire de santé et nous devons soutenir la connexion de nos professionnels avec la communauté de santé Antiboise. |
| Sécurité | Depuis 2014, les cambriolages n'ont cessé de diminuer, cependant même un c'est toujours trop. La vidéosurveillance est dissuasive et notre police municipale* en laissons directe avec la gendarmerie de Valbonne-Biot |
| Sécurité routière | La police municipale* développe des actions de sécurité routière, dans les écoles auprès des enfants, pour l'éclairage des véhicules ... |
| Seniors | Le CCAS* met en place de nombreuses actions en direction des seniors. Nous prévoyons également le développement d'actions sport/ Santé |
| Sirènes | Les Sirènes présentes en octobre 2015, présentaient des dysfonctionnements réguliers, pas d'autonomie électrique, déclenchée par téléphone fixe avec le central téléphonique en zone inondable. Aussi nous avons début 2015 lancé un marché public pour les changer, marché qui a été attribué en ... septembre 2015. |
| Souffleurs d'avenir | Cette manifestation se verra amplifiée pour plus de changement dans nos comportements, notre consommation, nos déplacements. |
| Soulières | Ce quartier présente un potentiel important de nouvelles constructions et il n'est pas envisageable de reproduire les erreurs du passé et de laisser l'aménagement général au hasard (voir le développement des Issarts). Durant le dernier mandat, nous avons mis en œuvre les moyens permettant de ralentir la pression sur ce quartier de manière à anticiper son aménagement. (Modifications 4 et 6 du PLU*) cf chemin des soulières* |
| Sports | Le dojo a été refait, nous voulons faire plus de manifestations sportives tournées vers les familles et vers les JO de 2024. |
| Stade | Il a coûté 9,8 M€, et n'est même pas aux dimensions permettant son homologation. |
| Tacoma | Ville sur la côte ouest des Etat Unis, jumelage au titre des échanges avec nos verriers. |
| Téléalerte | Elle n'est utilisée qu'en cas de vigilance et de danger potentiels. Inscription sur le site de la ville en cliquant sur le 1. |
| Téléphones mobiles | L'implantation des antennes est un vrai problème, nous demandons un plan au niveau intercommunal pour éviter les zones habitées. |
| Templiers | Cette fête était démesurée, elle coutait 350 000 €, (exemple le BIG coute 100 000€, les Souffleurs d'avenir 50 000€). Deux autres éléments pour lesquels elle n'a pas été reconduite : le plan Vigipirate contraint très fortement les manifestations d'ampleur et les acteurs économiques, commerçants et restaurateurs de Biot, ont dit ne tirer aucun bénéfice de cette manifestation. |

| | |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Toilettes publiques | Au village, il y aura des toilettes publiques PMR dans le bâtiment Monod |
| Traditions | Fête du mimosa, fête de la Saint Julien* , jumelage avec Vernante* . |
| Transition Transformation | Aujourd'hui une transformation est nécessaire la cible est la mobilité et nos usages pour nous déplacer mais aussi les consommations en circuits courts, la réduction des consommations d'énergie, ... |
| Transports publics | C'est le point noir de notre territoire, nous pensons qu'il faut augmenter les fréquences, raccourcir les lignes et mettre le plus possible des voies dédiées. |
| Trottoirs | Le foncier et la topographie rendent la construction de trottoir très complexes. Nous allons faire 5 KM de trottoir et 5 km de cheminements piétons (Ch. Des Combes, RD4, plaine de la Brague, liaison Brague ST Philippe. |
| UNIVALOM | Il s'agit de l'organisation qui assure le traitement des déchets collectés par ENVINET* . |
| US Biot | la Subvention est de l'ordre de 60 000 € par an, plus forte subvention pour les clubs sportif dans un stade qui a coûté 9,8 M€ |
| Valmasque | Aujourd'hui, la rétention d'eau pour toutes les constructions à Sophia depuis 2015 est de 120 litres par m2 imperméabilisé. Un ouvrage piège à embâcles* très important fait partie des actions de prévention inondation* . |
| Vélo | 7 km d'itinéraires cyclables sont au programme, que pensez-vous des déplacements en vélo ? Fontanette* |
| Vernante | Vernante c'est notre ville jumelle, nous nous rendons visite officiellement chaque année une fois à Biot, une fois chez eux ... |
| Visites de quartiers | G. Debras* a fait une trentaine de visites de quartier pendant son mandat, y avez-vous participé ? Qu'en pensez-vous ? |
| Vitesse | La vitesse des véhicules est une des incivilités* majeures. Les mesures les plus efficaces ne sont pas les dos d'âne, le rétrécissement des voies et les chicanes sont à privilégier - Avoir des itinéraires vélo en dehors des voitures. |
| Voisinage | La fête des voisins est une très bonne occasion de développer des liens au sein du quartier et d'apprendre à se rendre des services en se connaissant mieux... profitez-en... |
| Zone des Prés | Quartier à vocation économique - gestion CASA - notre programme : y implanter une zone artisanale et une ressourcerie* (supermarché inversé) |